



**RETURN BIDS TO:  
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

Health Canada / Santé Canada

**Attn: Sami Nouh**

**Email:** [sami.nouh@hc-sc.gc.ca](mailto:sami.nouh@hc-sc.gc.ca)

**REQUEST FOR PROPOSAL  
DEMANDE DE PROPOSITION**

Proposal To: Health Canada  
We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out thereof.

**Proposition à:  
Santé Canada**

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici sur toute feuille ci-annexées, au(x) prix indiqué(s).

**Instructions : See Herein  
Instructions: Voir aux présentes**

**Issuing Office – Bureau de distribution**  
Health Canada / Santé Canada  
200, Eglantine Driveway  
Tunney's Pasture  
Ottawa Ontario K1A 0K9

<b>Title – Sujet</b> Étude de la taille, des caractéristiques et des tendances de croissance du marché des produits de vapotage au Canada et dans les provinces	
<b>Solicitation No. – N° de l'invitation</b> 1000253085	<b>Date</b> October 13, 2023
<b>Solicitation Closes at – L'invitation prend fin à 2:00 PM</b> on / le – November 14, 2023	<b>Time Zone</b> Fuseau horaire EDT
<b>F.O.B. - F.A.B.</b> Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
<b>Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à :</b> Name: Sami Nouh Email: <a href="mailto:sami.nouh@hc-sc.gc.ca">sami.nouh@hc-sc.gc.ca</a>	
<b>Telephone – téléphone : 613-941-2074</b>	
<b>Destination – of Goods, Services, and Construction:</b> <b>Destination – des biens, services et construction :</b> See Herein – Voir ici	
<b>Delivery required - Livraison exigée</b>  See Herein – Voir ici	
<b>Vendor/firm Name and address</b> <b>Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur</b>          <b>Facsimile No. – N° de télécopieur :</b> <b>Telephone No. – N° de téléphone :</b>	
<b>Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/firm</b> <b>Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur</b>          <b>(type or print)/ (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)</b>	
<b>Signature</b> _____	<b>Date</b> _____



## TABLE DES MATIÈRES

<b>PARTIE 1 – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX .....</b>	<b>3</b>
1.1 EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ.....	3
1.2 ÉNONCÉ DES TRAVAUX .....	3
1.3 COMPTE RENDU .....	3
<b>PARTIE 2 – INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES .....</b>	<b>3</b>
2.1 INSTRUCTIONS, CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES .....	3
2.2 PRÉSENTATION DES SOUMISSIONS .....	4
2.3 ANCIEN FONCTIONNAIRE .....	4
2.4 DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS – EN PÉRIODE DE SOUMISSION.....	5
2.5 LOIS APPLICABLES .....	6
2.6 PROCESSUS DE CONTESTATION DES OFFRES ET MÉCANISMES DE RECOURS.....	6
<b>PARTIE 3 – INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS.....</b>	<b>6</b>
<b>PARTIE 4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION .....</b>	<b>7</b>
4.1 PROCÉDURES D'ÉVALUATION.....	7
4.2 MÉTHODE DE SÉLECTION .....	12
<b>PARTIE 5 – ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES .....</b>	<b>13</b>
5.1 ATTESTATIONS EXIGÉES AVEC LA SOUMISSION .....	14
5.2 ATTESTATIONS PRÉALABLES À L'ATTRIBUTION DU CONTRAT ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES .....	14
<b>PARTIE 6 – CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT .....</b>	<b>14</b>
6.1 EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ.....	14
6.2 ÉNONCÉ DES TRAVAUX .....	14
6.3 CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES .....	15
6.4 DURÉE DU CONTRAT .....	15
6.5 RESPONSABLES .....	15
6.6 DIVULGATION PROACTIVE DE MARCHÉS CONCLUS AVEC D'ANCIENS FONCTIONNAIRES .....	16
6.7 PAIEMENT .....	16
6.8 INSTRUCTIONS RELATIVES À LA FACTURATION.....	17
6.9 ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES .....	17
6.10 LOIS APPLICABLES .....	18
6.11 ORDRE DE PRIORITÉ DES DOCUMENTS .....	18
6.12 RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS .....	18
<b>ANNEXE «A» .....</b>	<b>19</b>
ÉNONCÉ DES TRAVAUX .....	19
<b>ANNEXE « B » .....</b>	<b>25</b>
LISTE DE VÉRIFICATION DES EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ .....	25



## **PARTIE 1 – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX**

### **1.1 Exigences relatives à la sécurité**

- a) Avant l'attribution d'un contrat, les conditions suivantes doivent être respectées :
  - i. le soumissionnaire doit détenir une attestation de sécurité d'organisme valable tel qu'indiqué à la Partie 6 – Clauses du contrat subséquent;
- b) Avant de donner accès à des renseignements de nature délicate au soumissionnaire, les conditions suivantes doivent être respectées:
  - ii. les personnes proposées par le soumissionnaire devant avoir accès à des renseignements ou à des biens de nature délicate ou à des lieux de travail dont l'accès est réglementé doivent répondre aux exigences de sécurité indiquées à la partie 6 – Clauses du contrat subséquent;
  - iii. les capacités en matière de sécurité du soumissionnaire doivent être satisfaites comme il est indiqué à la partie 6, Clauses du contrat subséquent.
- c) Pour de plus amples renseignements sur les exigences relatives à la sécurité, les soumissionnaires devraient consulter le site Web du [Programme de sécurité des contrats](http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/esc-src/introduction-fra.html) de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/esc-src/introduction-fra.html>).

### **1.2 Énoncé des travaux**

Le travail à effectuer est décrit en détail à l'annexe A – Énoncé des travaux des clauses du contrat éventuel.

### **1.3 Compte rendu**

Les soumissionnaires peuvent demander un compte rendu des résultats de la demande de soumissions. Ils doivent en faire la demande à l'autorité contractante dans les quinze (15) jours ouvrables qui suivent la réception des résultats du processus de demande de soumissions. Le compte rendu peut se faire par écrit, par téléphone ou en personne.

## **PARTIE 2 – INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES**

### **2.1 Instructions, clauses et conditions uniformisées**

Toutes les instructions, clauses et conditions identifiées dans la demande de soumissions par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le [Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat](https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) (<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat>) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Les soumissionnaires qui présentent une soumission s'engagent à respecter les instructions, les clauses et les conditions de la demande de soumissions, et acceptent les clauses et les conditions du contrat subséquent.

Le document [2003](#) (28-05-2020) Instructions uniformisées - biens ou services - besoins concurrentiels, est incorporé par renvoi dans la demande de soumissions et en fait partie intégrante.



Le paragraphe 5.4 du document [2003](#), Instructions uniformisées – biens ou services – besoins concurrentiels, est modifié comme suit :

Supprimer : 60 jours

Insérer : 90 jours

## 2.2 Présentation des soumissions

Les soumissions doivent être présentées uniquement à [sami.nouh@hc-sc.gc.ca](mailto:sami.nouh@hc-sc.gc.ca) au plus tard à la date, à l'heure et à l'endroit indiqués à la page 1 de la demande de soumissions.

En raison du caractère de la demande de soumissions, les soumissions transmises par télécopieur ne seront pas acceptées.

## 2.3 Ancien fonctionnaire

Les contrats attribués à d'anciens fonctionnaires qui touchent une pension ou qui ont reçu un paiement forfaitaire doivent résister à l'examen scrupuleux du public et constituer une dépense équitable des fonds publics. Afin de respecter les politiques et les directives du Conseil du Trésor sur les contrats attribués à des anciens fonctionnaires, les soumissionnaires doivent fournir l'information exigée ci-dessous avant l'attribution du contrat. Si les réponses aux questions et, selon les cas, les renseignements requis n'ont pas été fournis à la date de la fin de l'évaluation des soumissions, le gouvernement du Canada informera le soumissionnaire du délai dont il dispose pour fournir les renseignements. Le défaut de répondre à la demande du Canada et de se conformer aux exigences dans les délais prévus aura pour conséquence de rendre la soumission non recevable.

### Définitions

Aux fins de la présente clause, un « *ancien fonctionnaire* » est un ancien employé d'un ministère au sens de la [Loi sur la gestion des finances publiques](#), L.C., 1985, ch. F-11, un ancien membre des Forces armées canadiennes ou un ancien membre de la Gendarmerie royale du Canada et peut être :

- a. un individu;
- b. un individu qui s'est incorporé;
- c. une société de personnes constituée d'anciens fonctionnaires;
- d. une entreprise à propriétaire unique ou une entité dans laquelle la personne visée détient un intérêt important ou majoritaire.

« Période du paiement forfaitaire » renvoie à la période mesurée en semaines de salaire à l'égard de laquelle un paiement a été fait pour faciliter la transition vers la retraite ou un autre emploi à la suite de la mise en place des divers programmes de réduction des effectifs de la fonction publique. La période du paiement forfaitaire ne comprend pas la période visée par l'allocation de fin de services, qui se mesure de façon similaire.

« pension » désigne, dans le contexte de la formule de réduction des honoraires, une pension ou une allocation annuelle versée aux termes de la [Loi sur la pension de la fonction publique](#) (LPFP, L.R., 1985, ch. P-36) et toute augmentation versée aux termes de la [Loi sur les prestations de retraite supplémentaires](#) (L.R., 1985 ch. S-24), dans la mesure où elle touche la LPFP. La pension ne comprend pas les pensions payables conformément à la [Loi sur la pension de retraite des Forces canadiennes](#), L.R.C. (1985), ch. C-17, à la [Loi sur la continuation de la pension des services de](#)



défense, 1970, ch. D-3, à la Loi sur la continuation des pensions de la Gendarmerie royale du Canada, 1970, ch. R-10 et à la Loi sur la pension de retraite de la Gendarmerie royale du Canada, L.R.C. (1985), ch. R-11, à la Loi sur les allocations de retraite des parlementaires, L.R.C. (1985), ch. M-5 et de cette partie de la pension payable en vertu de la Loi sur le régime de pensions du Canada, L.R., 1985, ch. C-8.

#### *Ancien fonctionnaire recevant une pension*

Compte tenu des définitions ci-dessus, le soumissionnaire est-il un ancien fonctionnaire touchant une pension? **Oui** ( ) **Non** ( )

Si oui, le soumissionnaire doit fournir l'information suivante à l'égard de tous les fonctionnaires recevant une pension :

- a. le nom de l'ancien fonctionnaire;
- b. la date de cessation d'emploi ou de la retraite de la fonction publique.

Les soumissionnaires qui fournissent ces renseignements acceptent que le statut d'ancien fonctionnaire touchant une pension du soumissionnaire retenu soit publié dans les rapports de divulgation proactive, lesquels sont affichés sur les sites Web ministériels, conformément à [l'Avis sur la Politique des marchés : 2019-01](#) et aux [Lignes directrices sur la divulgation proactive des marchés](#).

#### *Directive sur le réaménagement des effectifs*

Est-ce que le soumissionnaire est un ancien fonctionnaire qui a reçu un paiement forfaitaire en vertu de la Directive sur le réaménagement des effectifs? **Oui** ( ) **Non** ( )

Si oui, le soumissionnaire doit fournir les renseignements suivants :

- a. le nom de l'ancien fonctionnaire;
- b. les conditions de l'incitatif versé sous forme de paiement forfaitaire;
- c. la date de la cessation d'emploi;
- d. le montant du paiement forfaitaire;
- e. le taux de rémunération qui a servi au calcul du paiement forfaitaire;
- f. la période correspondant au paiement forfaitaire, y compris la date du début, d'achèvement et le nombre de semaines;
- g. le nombre et le montant (honoraires professionnels) des autres contrats assujettis aux conditions d'un programme de réaménagement des effectifs.

## **2.4 Demandes de renseignements – en période de soumission**

Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées par écrit à l'autorité contractante au moins cinq jours civils avant la date de clôture des soumissions. Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après ce délai, il est possible qu'on ne puisse pas y répondre.

Les soumissionnaires devraient citer le plus fidèlement possible le numéro de l'article de la demande de soumissions auquel se rapporte la question et prendre soin d'énoncer chaque question de manière suffisamment détaillée pour que le Canada puisse y répondre avec exactitude. Les demandes de



renseignements techniques qui ont un caractère exclusif doivent porter clairement la mention « exclusif » vis-à-vis de chaque article pertinent. Les éléments portant la mention « exclusif » feront l'objet d'une discrétion absolue, sauf dans les cas où le Canada considère que la demande de renseignements n'a pas un caractère exclusif. Dans ce cas, le Canada peut réviser les questions ou peut demander au soumissionnaire de le faire, afin d'en éliminer le caractère exclusif, et permettre la transmission des réponses à tous les soumissionnaires. Le Canada peut ne pas répondre aux demandes de renseignements dont la formulation ne permet pas de les diffuser à tous les soumissionnaires.

## 2.5 Lois applicables

Tout contrat subséquent sera interprété et régi selon les lois en vigueur en Ontario, et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

À leur discrétion, les soumissionnaires peuvent indiquer les lois applicables d'une province ou d'un territoire canadien de leur choix, sans que la validité de leur soumission ne soit mise en question, en supprimant le nom de la province ou du territoire canadien précisé et en insérant le nom de la province ou du territoire canadien de leur choix. Si aucun changement n'est indiqué, cela signifie que les soumissionnaires acceptent les lois applicables indiquées.

## 2.6 Processus de contestation des offres et mécanismes de recours

- (a) Les fournisseurs potentiels ont accès à plusieurs mécanismes pour contester des aspects du processus d'approvisionnement jusqu'à l'attribution du marché, inclusivement.
- (b) Le Canada invite les fournisseurs à porter d'abord leurs préoccupations à l'attention de l'autorité contractante. Le site Web du Canada [Achats et ventes](#), sous le titre « [Processus de contestation des soumissions et mécanismes de recours](#) », fournit de l'information sur les organismes de traitement des plaintes possibles, notamment :
  - Bureau de l'ombudsman de l'approvisionnement (BOA)
  - Tribunal canadien du commerce extérieur (TCCE)
- (c) Les fournisseurs devraient savoir que des **délais stricts** sont fixés pour le dépôt des plaintes et qu'ils varient en fonction de l'organisation concernée. Les fournisseurs devraient donc agir rapidement s'ils souhaitent contester un aspect du processus d'approvisionnement.

## PARTIE 3 – INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS

Si le soumissionnaire choisit d'envoyer sa soumission par voie électronique, le Canada exige de sa part qu'il respecte l'article 08 des instructions uniformisées 2003.

La soumission doit être présentée en sections distinctes comme suit :

Section I : Soumission technique  
Section II : Soumission financière  
Section III : Attestations

### Section I : Soumission technique

Dans leur soumission technique, les soumissionnaires devraient expliquer et démontrer comment ils entendent répondre aux exigences et comment ils réaliseront les travaux.

### Section II : Soumission financière

Les soumissionnaires doivent présenter leur soumission financière en conformité avec la base de paiement.



### **Période initiale du contrat**

**Remarque** : Voir la clause 3.1 Tâches, activités, produits à livrer et jalons de l'énoncé des travaux pour obtenir de plus amples renseignements.

<b>Paiement d'étape</b>	<b>Produits à livrer clé</b>	<b>Échéance (à partir de la date d'adjudication du contrat)</b>	<b>Paiement (%)</b>	<b>Paiement (\$)</b>
1	Méthode	2 semaines	30 %	\$
2	Notes de recherche	3 semaines		\$
3	Sites	5 semaines		\$
4	Étude de marché (a)	7 semaines		\$
5	Étude de marché (b)	8 semaines		\$
6	Travail sur le terrain	14 semaines	70 %	\$
7	Synthèse, analyse et rapport préliminaire	16 semaines		\$
8	Rapport final	20 semaines		\$
<b>Total</b>			<b>100 %</b>	<b>\$</b>

### **Section III : Attestations**

Les soumissionnaires doivent présenter les attestations et les renseignements additionnels exigés à la partie 5.

## **PARTIE 4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION**

### **4.1 Procédures d'évaluation**

- a) Les soumissions seront évaluées par rapport à l'ensemble des exigences de la demande de soumissions, incluant les critères d'évaluation techniques et financiers.
- b) Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada évaluera les soumissions.

#### **4.1.1 Évaluation technique**

La soumission doit répondre aux critères obligatoires énoncés ci-dessous. Le soumissionnaire doit fournir les documents nécessaires pour garantir sa conformité. Les soumissions qui ne satisfont pas aux critères techniques obligatoires seront déclarées irrecevables. Les exigences obligatoires sont évaluées selon une simple méthode de réussite ou d'échec. L'évaluation se fera par un « Oui » ou un « Non ».



### Attestation

Le soumissionnaire doit attester qu'il répond aux critères cotés. L'attestation présentée par le soumissionnaire doit comporter suffisamment d'information pour démontrer, à la satisfaction des évaluateurs, que les services ou l'expérience proposés répondent à l'exigence. Le soumissionnaire est avisé que le fait d'attester l'expérience sans en décrire les responsabilités, les fonctions et la pertinence relativement aux exigences n'est pas considéré comme une « attestation » aux fins de la présente évaluation. Le soumissionnaire doit fournir des détails complets sur le projet en précisant où, quand (mois et année) et

### Validation

Les évaluateurs se réservent le droit de communiquer avec les personnes citées en référence afin de valider l'attestation.

#### 4.1.1.1 Critères techniques obligatoires

Le soumissionnaire doit répondre aux critères techniques obligatoires indiqués ci-dessous. Le soumissionnaire doit fournir la documentation nécessaire afin de démontrer qu'il se conforme à cette exigence.

Les soumissions qui ne répondent pas aux critères techniques obligatoires seront jugées non recevables. Chaque critère technique obligatoire devrait être traité séparément.

Instruction à l'intention des soumissionnaires

En regard de chaque critère, inscrire le numéro de la ou des pages pertinentes de votre proposition qui traitent de l'exigence précisée dans le critère.

#	Critère obligatoire	# page
O1	<p><b>Le chef d'équipe proposé doit posséder de l'expérience de l'élaboration et de la réalisation de recherche sur le terrain pour estimer la taille et la composition du marché canadien des produits de vapotage à base de nicotine.</b></p> <p>Le chef d'équipe proposé doit avoir élaboré et dirigé de la recherche sur le terrain au sujet de la taille et de la composition du marché des produits de vapotage à base de nicotine disponibles dans différentes filières de vente au détail, comme les boutiques de vapotage, les dépanneurs et les stations d'essence, les magasins en ligne et sur les sites de commerce électronique, dans le cadre d'au moins trois (3) projets réalisés au cours des sept (7) dernières années. Toutes les études doivent avoir porté sur le marché canadien.</p> <p>Veuillez fournir des rapports complets ou un résumé de deux pages sur <b>chaque</b> projet que vous avez mentionné plus haut. Indiquez également le nom, le titre et l'adresse courriel d'une référence pour chacun des projets susmentionnés.</p>	
O2	<p><b>Le chef d'équipe proposé doit posséder de l'expérience de l'élaboration et de la réalisation de recherche sur le terrain pour exposer en détail la composition de la chaîne d'approvisionnement du marché canadien des produits de vapotage à base de nicotine.</b></p> <p>Le chef d'équipe de projet proposé doit avoir élaboré et dirigé de la recherche sur le terrain au sujet de la chaîne d'approvisionnement des produits de vapotage à base de nicotine dans le cadre d'au moins trois (3) projets réalisés au cours des sept (7)</p>	





#	Critère obligatoire	# page
	<p>dernières années. La chaîne d'approvisionnement comprend les exportateurs étrangers et les importateurs nationaux de pièces ou de produits, ainsi que les distributeurs et les fabricants canadiens. Toutes les études doivent avoir porté sur le marché canadien. Les projets soumis pour le CO1 peuvent être utilisés pour le CO2. Veuillez toutefois les indiquer de nouveau.</p> <p>Veuillez fournir des rapports complets ou un résumé de deux pages sur <b>chaque</b> projet que vous avez mentionné plus haut. Indiquez également le nom, le titre et l'adresse courriel d'une référence pour chacun des projets susmentionnés.</p>	
<b>O3</b>	<p><b>Chaque membre d'équipe proposé doit posséder de l'expérience de la réalisation de recherche sur le terrain pour estimer la taille et la composition du marché des produits de vapotage à base de nicotine.</b></p> <p>Chaque membre d'équipe proposé doit avoir contribué à l'élaboration et à la réalisation de recherche sur le terrain sur la taille et la composition du marché des produits de vapotage à base de nicotine dans le cadre d'au moins deux (2) projets au cours des sept (7) dernières années.</p> <p>Veuillez fournir des rapports complets ou un résumé de deux pages sur <b>chaque</b> projet que vous avez mentionné plus haut. Indiquez également le nom, le titre et l'adresse courriel d'une référence pour chacun des projets susmentionnés.</p>	
<b>O4</b>	<p><b>Un membre de l'équipe doit posséder de l'expérience de la réalisation d'études de marché sur les produits de vapotage à base de nicotine au Canada ayant une présence sur le marché du commerce électronique.</b></p> <p>Le fournisseur doit avoir contribué à l'élaboration et à la réalisation de recherche sur le terrain sur la taille et la composition du marché des produits de vapotage à base de nicotine vendus par un détaillant en ligne et ayant une présence sur le marché du commerce électronique dans le cadre d'au moins deux (2) projets menés au cours des sept (7) dernières années. Les projets soumis pour le CO3 ou CO4 peuvent être utilisés pour le CO5, mais veuillez les indiquer de nouveau.</p> <p>Veuillez fournir des rapports complets ou un résumé de deux pages sur <b>chaque</b> projet que vous avez mentionné plus haut. Indiquez également le nom, le titre et l'adresse courriel d'une référence pour chacun des projets susmentionnés.</p>	
<b>O5</b>	<p><b>Approche et méthode</b></p> <p>Dans sa proposition technique, le soumissionnaire doit fournir suffisamment de renseignements sur l'approche et la méthode afin de décrire comment il atteindra les</p>	



#	Critère obligatoire	# page
	<p>objectifs, la portée et les livrables indiqués dans l'énoncé des travaux (ET). Il doit indiquer :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a) l'approche générale qui sera adoptée dans le cadre des travaux;</li> <li>b) la méthode proposée pour les travaux et, le cas échéant, son utilisation antérieure par le soumissionnaire;</li> <li>c) le plan des travaux et le calendrier des travaux comportant des références croisées avec les tâches de l'énoncé des travaux;</li> <li>d) l'approche sur le rendement et la qualité qui sera adoptée.</li> </ul>	
<b>O6</b>	<p>Dans la proposition technique, le soumissionnaire doit démontrer qu'il a accès à une base de données d'études de marché qui contient des données sur les produits de vapotage, y compris le volume et la taille de la valeur, les parts de marché de l'entreprise et des marques ainsi que les prévisions des tendances du marché et de la croissance du marché. Le soumissionnaire doit indiquer le nom de la base de données et fournir la documentation illustrant l'utilisation et la portée de la base de données dans le cadre d'un précédent projet.</p>	

#### 4.1.1.2 Critères techniques cotés

Une proposition qui obtient une cote inférieure à celle indiquée pour la conformité technique dans l'une des sections sera considérée comme non conforme et éliminée du processus de sélection. Pour être jugée recevable, une soumission doit obtenir le nombre minimal de points requis pour chaque critère faisant l'objet d'une notation.

#	Critères techniques cotés	Score max.	# de la page de réf.
<b>C1</b>	<p><b>Le soumissionnaire possède de l'expérience de l'élaboration et de la réalisation de recherche sur le terrain pour estimer la taille et la composition du marché canadien des produits de vapotage à base de nicotine.</b></p> <p>Le soumissionnaire doit posséder de l'expérience, acquise au cours des dix (10) dernières années, de l'élaboration et de la réalisation de recherche sur le terrain sur la taille et la composition du marché canadien des produits de vapotage à base de nicotine.</p> <p><b>Grille de notation</b> Deux (2) points pour chaque projet réalisé au cours des dix (10) dernières années. Ne pas inclure les projets mentionnés au CO1. Maximum de huit (8) points.</p> <p>Veuillez fournir des rapports complets ou un résumé de deux pages sur <b>chaque</b> projet que vous avez mentionné plus haut.</p>	8	



	Indiquez également le nom, le titre et l'adresse courriel d'une référence pour chacun des projets susmentionnés.		
<b>C2</b>	<p><b>Le soumissionnaire possède de l'expérience de l'élaboration et de la réalisation de recherche sur le terrain pour exposer en détail la composition de la chaîne d'approvisionnement du marché canadien des produits de vapotage à base de nicotine.</b></p> <p>Le soumissionnaire doit posséder de l'expérience de la réalisation d'études de marché, qui comportent l'élaboration et la tenue d'entrevues avec des fabricants, des distributeurs, des importateurs et des exportateurs étrangers de produits de vapotage à base de nicotine, réalisées au cours des dix (10) dernières années.</p> <p><b><u>Grille de notation</u></b> Deux (2) points pour chaque étude qui comporte des entrevues avec des fabricants, des distributeurs et des importateurs participants, pour un maximum de huit (8) points, réalisée au cours des dix (10) dernières années. Ne pas inclure les projets mentionnés au CO2.</p> <p>Veillez fournir des rapports complets ou un résumé de deux pages sur <b>chaque</b> projet que vous avez mentionné plus haut. Indiquez également le nom, le titre et l'adresse courriel d'une référence pour chacun des projets susmentionnés.</p>	8	
<b>C3</b>	<p><b>Le soumissionnaire possède de l'expérience de la réalisation d'études de marché sur les produits de vapotage à base de nicotine ayant une présence sur le marché du commerce électronique.</b></p> <p>Au moins une des ressources proposées doit avoir élaboré et réalisé une recherche sur le terrain portant sur la taille et la composition du marché des produits de vapotage à base de nicotine distribués par un détaillant en ligne et ayant une présence sur le marché du commerce électronique.</p> <p><b><u>Grille de notation</u></b> Deux (2) points pour chaque projet réalisé au cours des dix (10) dernières années. Maximum de six (6) points. Les projets soumis pour le CC1 ou CC2 peuvent être utilisés pour le CC3, mais veuillez indiquer de nouveau. Ne pas inclure les projets mentionnés au CO3.</p> <p>Veillez fournir des rapports complets ou un résumé de deux</p>	6	



	pages sur <b>chaque</b> projet que vous avez mentionné plus haut. Indiquez également le nom, le titre et l'adresse courriel d'une référence pour chacun des projets susmentionnés.		
<b>C4</b>	<p><b>Nombre total d'années d'expérience des membres de l'équipe en recherche sur les données de marché et de la réalisation de recherche sur le terrain portant sur les marchés de produits de vapotage.</b></p> <p>Ce critère doit être démontré en fournissant une liste de projets par membre d'équipe. La liste doit indiquer l'objectif du projet, le client, le rôle des membres de l'équipe et les dates de participation du membre de l'équipe au projet.</p> <p><b><u>Grille de notation</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- 5+ à 10 ans = 2 points</li><li>- 10+ à 15 ans = 4 points</li><li>- 15+ à 20 ans = 6 points</li><li>- 20+ à 25 ans = 8 points</li><li>- 25+ = 10 ans</li></ul>	10	
<b>C5</b>	<p><b>Approche et méthode</b></p> <p>Dans sa proposition technique, le soumissionnaire doit expliquer l'approche méthodologique adoptée pour compléter tous les aspects du projet, y compris une description des méthodes de collecte de données qui seront utilisées et les avantages et limites de chacune de ces méthodes.</p> <p><b><u>GRILLE DE NOTATION</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• 3 points – certaines méthodes de collecte des données sont identifiées et elles peuvent contenir ou non une description de chaque méthode et peuvent contenir ou non les avantages et les limites de chaque méthode</li><li>• 6 points – toutes les méthodes de collecte de données sont identifiées sans une description de chaque méthode ou des avantages et limites de chaque méthode</li><li>• 9 points – toutes les méthodes de collecte de données qui seront utilisées sont identifiées avec une description et les avantages et les limites de chaque méthode</li></ul>	9	
<b>Nombre de points total</b>		<b>41</b>	

#### 4.2 Méthode de sélection



#### 4.2.1 Méthode de sélection – Note combinée la plus élevée pour le mérite technique (70 %) et le prix (30 %)

1. Pour être déclarée recevable, une soumission doit :
  - a. respecter toutes les exigences de la demande de soumissions;
  - b. satisfaire à tous les critères obligatoires;
  - c. satisfaire à tous les critères financiers;
  - d. obtenir le nombre minimal de points pour chaque critère d'évaluation technique qui est coté.
2. Les soumissions qui ne répondent pas aux exigences a., b., c. ou d. seront déclarées non recevables.
3. La sélection sera faite en fonction du meilleur résultat global sur le plan du mérite technique et du prix. Une proportion de 70 % sera accordée au mérite technique et une proportion de 30 % sera accordée au prix.
4. Afin de déterminer la note pour le mérite technique, la note technique globale de chaque soumission recevable sera calculée comme suit : le nombre total de points obtenus sera divisé par le nombre total de points pouvant être accordés, puis multiplié par 70 %.
5. Afin de déterminer la note pour le prix, chaque soumission recevable sera évaluée proportionnellement au prix évalué le plus bas et selon le ratio de 30 %.
6. Pour chaque soumission recevable, la cotation du mérite technique et la cotation du prix seront ajoutées pour déterminer la note combinée.
7. La soumission recevable ayant obtenu le plus de points ou celle ayant le prix évalué le plus bas ne sera pas nécessairement choisie. La soumission recevable qui obtiendra la note combinée la plus élevée pour le mérite technique et le prix sera recommandée pour l'attribution du contrat.

Le tableau ci-dessous présente un exemple où les trois soumissions sont recevables et où la sélection de l'entrepreneur se fait en fonction d'un ratio de 70/30 à l'égard du mérite technique et du prix, respectivement. Le nombre total de points pouvant être accordé est de 28, et le prix évalué le plus bas est de 60 000 \$ (60).

<b>Méthode de sélection – Note combinée la plus haute sur le plan du mérite technique (70 %) et du prix (30 %)</b>				
		<b>Soumissionnaire 1</b>	<b>Soumissionnaire 2</b>	<b>Soumissionnaire 3</b>
<b>Note technique globale</b>		26/28	24/28	22/28
<b>Prix évalué de la soumission</b>		70 000,00 \$	65 000,00 \$	60 000,00 \$
<b>Calculs</b>	<b>Note pour le mérite technique</b>	$26/28 \times 70 = 65$	$24/28 \times 70 = 60$	$22/28 \times 70 = 55$
	<b>Note pour le prix</b>	$60/70 \times 30 = 25,71$	$60/65 \times 30 = 27,69$	$60/60 \times 30 = 30$
<b>Note combinée</b>		90.71	87.69	85
<b>Note globale</b>		1 <sup>er</sup>	2 <sup>e</sup>	3 <sup>e</sup>

#### PARTIE 5 – ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations et les renseignements supplémentaires exigés pour qu'un contrat leur soit attribué.



Les attestations que les soumissionnaires remettent au Canada, peuvent faire l'objet d'une vérification à tout moment par le Canada. À moins d'indication contraire, le Canada déclarera une soumission non recevable, ou à un manquement de la part de l'entrepreneur s'il est établi qu'une attestation du soumissionnaire est fautive, sciemment ou non, que ce soit pendant la période d'évaluation des soumissions ou pendant la durée du contrat.

L'autorité contractante aura le droit de demander des renseignements supplémentaires pour vérifier les attestations du soumissionnaire. À défaut de répondre et de coopérer à toute demande ou exigence imposée par l'autorité contractante, la soumission sera déclarée non recevable, ou constituera un manquement aux termes du contrat.

## **5.1 Attestations exigées avec la soumission**

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations suivantes dûment remplies avec leur soumission.

### **5.1.1 Dispositions relatives à l'intégrité - déclaration de condamnation à une infraction**

Conformément aux dispositions relatives à l'intégrité des instructions uniformisées, tous les soumissionnaires doivent présenter avec leur soumission, **s'il y a lieu**, le formulaire de déclaration d'intégrité disponible sur le site Web [Intégrité – Formulaire de déclaration](http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/declaration-fra.html) (<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/declaration-fra.html>), afin que leur soumission ne soit pas rejetée du processus d'approvisionnement.

## **5.2 Attestations préalables à l'attribution du contrat et renseignements supplémentaires**

Les attestations et les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous devraient être remplis et fournis avec la soumission, mais ils peuvent être fournis plus tard. Si l'une de ces attestations ou renseignements supplémentaires ne sont pas remplis et fournis tel que demandé, l'autorité contractante informera le soumissionnaire du délai à l'intérieur duquel les renseignements doivent être fournis. À défaut de fournir les attestations ou les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous dans le délai prévu, la soumission sera déclarée non recevable.

### **5.2.1 Dispositions relatives à l'intégrité – documentation exigée**

Conformément à l'article intitulé Renseignements à fournir lors d'une soumission, de la passation d'un contrat ou de la conclusion d'un accord immobilier de la [Politique d'inadmissibilité et de suspension](http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/politique-policy-fra.html) (<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/politique-policy-fra.html>), le soumissionnaire doit présenter la documentation exigée, s'il y a lieu, afin que sa soumission ne soit pas rejetée du processus d'approvisionnement.

## **PARTIE 6 – CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT**

Les clauses et conditions suivantes s'appliquent à tout contrat subséquent découlant de la demande de soumissions et en font partie intégrante.

### **6.1 Exigences relatives à la sécurité**

**6.1.1** Aucune exigence relative à la sécurité ne s'applique au présent contrat..

### **6.2 Énoncé des travaux**

Le travail à réaliser est décrit à l'annexe A, Énoncé des travaux, des clauses du contrat subséquent.



### 6.3 Clauses et conditions uniformisées

Toutes les clauses et conditions identifiées dans le contrat par un numéro, une date et un titre, sont reproduites dans le [Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat](https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) (<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat>) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

#### 6.3.1 Conditions générales

**2010B** (28-05-2020), Conditions générales - services professionnels (complexité moyenne) s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.

### 6.4 Durée du contrat

#### 6.4.1 Période du contrat

La période visée par le contrat s'étend de la date du contrat jusqu'au 31 mars 2024.

### 6.5 Responsables

#### 6.5.1 Autorité contractante

L'autorité contractante pour le contrat est :

Nom : Sami Nouh

Titre : Agent principal d'approvisionnement et de passation de marchés

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Direction générale des approvisionnements

Division des approvisionnements et de la gestion du matériel et des biens

Adresse : 200, promenade Églantine

Téléphone : 613-941-2102

Courriel : [sami.nouh@hc-sc.gc.ca](mailto:sami.nouh@hc-sc.gc.ca)

L'autorité contractante est responsable de la gestion du contrat, et toute modification doit être autorisée, par écrit par l'autorité contractante. L'entrepreneur ne doit pas effectuer de travaux dépassant la portée du contrat ou des travaux qui n'y sont pas prévus suite à des demandes ou des instructions verbales ou écrites de toute personne autre que l'autorité contractante.

#### 6.5.2 Chargé de projet

Le chargé de projet pour le contrat est (sera ajouté lors de l'attribution du contrat) :

Nom : \_\_\_\_\_

Titre : \_\_\_\_\_

Organisation : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_ \_\_\_\_ \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

Le chargé de projet représente le ministère ou l'organisme pour lequel les travaux sont exécutés dans le cadre du contrat. Il est responsable de toutes les questions liées au contenu technique des travaux prévus dans le contrat. On peut discuter des questions techniques avec le chargé de projet; cependant, celui-ci ne peut pas autoriser les changements à apporter à l'énoncé des travaux. De tels changements peuvent être effectués uniquement au moyen d'une modification de contrat émise par l'autorité contractante.



### 6.5.3 Représentant de l'entrepreneur (sera ajouté lors de l'attribution du contrat) :

Nom : \_\_\_\_\_

Titre : \_\_\_\_\_

Organisation : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_ \_\_\_\_ \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

### 6.6 Divulgence proactive de marchés conclus avec d'anciens fonctionnaires

En fournissant des renseignements sur son statut d'ancien fonctionnaire touchant une pension en vertu de la [Loi sur la pension de la fonction publique](#), l'entrepreneur accepte que ces renseignements soient affichés dans les rapports de divulgation proactive des marchés, sur les sites Web des ministères, conformément à l'[Avis sur la Politique des marchés 2012-2](#) du Secrétariat du Conseil du Trésor.

### 6.7 Paiement

#### 6.7.1 Base de paiement – Prix ferme, prix unitaire(s) ferme(s) ou prix de lot(s) ferme(s)

À condition de remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations dans le cadre du contrat, l'entrepreneur sera payé un prix ferme, comme il est indiqué dans le contrat, selon un montant total de \_\_\_\_\_ \$ (*indiquer le montant après l'attribution du contrat*). Les droits de douanes sont compris et les taxes applicables sont en sus.

Le Canada ne paiera pas l'entrepreneur pour les changements, modifications ou interprétations des travaux, sauf si ces changements, modifications ou interprétations ont été au préalable approuvés, par écrit, par l'autorité contractante avant d'avoir été intégrés aux travaux.

#### 6.7.2 Limite de prix

Clause du *Guide des CUA* [C6000C](#) (17-08-2017), Limite de prix

#### 6.7.3 Paiement d'étape – Non assujéti à une retenue

Le Canada effectuera les paiements d'étape conformément au calendrier d'étapes détaillé ci-dessous et aux dispositions de paiement du contrat, à la condition :

- a. une demande de paiement exacte et complète en utilisant le formulaire [PWGSC-TPSGC 1111](#), Demande de paiement progressif, et tout autre document exigé par le contrat ont été présentés conformément aux instructions relatives à la facturation fournies dans le contrat;
- b. toutes les attestations demandées sur le formulaire [PWGSC-TPSGC 1111](#) ont été signées par les représentants autorisés;
- c. tous les travaux associés à l'étape et, selon le cas, tout bien livrable exigé ont été complétés et acceptés par le Canada.

### Période initiale du contrat

**Remarque** : Voir la clause 3.1 Tâches, activités, produits à livrer et jalons de l'énoncé des travaux pour obtenir de plus amples renseignements.





Paiement d'étape	Produits à livrer clé	Échéance (à partir de la date d'adjudication du contrat)	Paiement (%)	Paiement (\$)
1	Méthode	2 semaines	30 %	\$
2	Notes de recherche	3 semaines		\$
3	Sites	5 semaines		\$
4	Étude de marché (a)	7 semaines		\$
5	Étude de marché (b)	8 semaines		\$
6	Travail sur le terrain	14 semaines	70 %	\$
7	Synthèse, analyse et rapport préliminaire	16 semaines		\$
8	Rapport final	20 semaines		\$
<b>Total</b>			<b>100 %</b>	<b>\$</b>

#### 6.7.4 Clauses du *Guide des CCUA*

L'entrepreneur accepte d'être payé au moyen des instruments de paiement électronique suivants :

- a. Dépôt direct (national et international);

#### 6.8 Instructions relatives à la facturation

L'entrepreneur doit soumettre ses factures conformément à l'article intitulé « Présentation des factures » des conditions générales. Les factures ne doivent pas être soumises avant que tous les travaux indiqués sur la facture ne soient exécutés.

Chaque facture doit être appuyée par :

une copie des feuilles de temps pour corroborer le temps de travail réclamé;  
un exemplaire des documents d'autorisation et tout autre document précisé dans le contrat.

Les factures doivent être distribuées comme suit :

Une (1) copie doit être envoyée par courriel à l'adresse suivante pour attestation et paiement :  
[p2p.invoices-factures@hc-sc.gc.ca](mailto:p2p.invoices-factures@hc-sc.gc.ca).

#### 6.9 Attestations et renseignements supplémentaires

##### 6.9.1 Conformité



À moins d'indications contraires, le respect continu des attestations fournies par l'entrepreneur avec sa soumission ou préalablement à l'attribution du contrat, ainsi que la coopération constante quant aux renseignements supplémentaires, sont des conditions du contrat et leur non-respect constituera un manquement de la part de l'entrepreneur. Les attestations pourront faire l'objet de vérifications par le Canada pendant toute la durée du contrat.

#### **6.10 Lois applicables**

Le contrat doit être interprété et régi selon les lois en vigueur en Ontario, et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

#### **6.11 Ordre de priorité des documents**

En cas d'incompatibilité entre le libellé des textes énumérés dans la liste, c'est le libellé du document qui apparaît en premier sur la liste qui l'emporte sur celui de tout autre document qui figure plus bas sur ladite liste.

- a) Articles de la convention
- b) Conditions générales [2010B](#) (28-05-2020), les conditions générales – Services professionnels (complexité moyenne)
- c) Annexe « A », Énoncé des travaux
- d) Annexe « B », Liste de vérification des exigences relatives à la sécurité
- e) Soumission de l'entrepreneur en date du \_\_\_\_\_

#### **6.12 Règlement des différends**

- (a) Les parties conviennent de maintenir une communication ouverte et honnête concernant les travaux pendant toute la durée de l'exécution du marché et après.
- (b) Les parties conviennent de se consulter et de collaborer dans l'exécution du marché, d'informer rapidement toute autre partie des problèmes ou des différends qui peuvent survenir et de tenter de les résoudre.
- (c) Si les parties n'arrivent pas à résoudre un différend au moyen de la consultation et de la collaboration, les parties conviennent de consulter un tiers neutre offrant des services de règlement extrajudiciaire des différends pour tenter de régler le problème.
- (d) Vous trouverez des choix de services de règlement extrajudiciaire des différends sur le site Web Achats et ventes du Canada sous le titre « [Règlement des différends](#) ».



## ANNEXE « A »

### Énoncé des travaux

#### 1. Titre

Étude de la taille, des caractéristiques et des tendances de croissance du marché des produits de vapotage au Canada et dans les provinces

#### 2. Portée

##### 2.1 Introduction

Santé Canada souhaite obtenir des renseignements détaillés sur le marché des produits de vapotage au Canada et dans les provinces. Cette exigence vise à demander à un entrepreneur de recueillir, d'analyser et de fournir des données sur la taille estimée du marché, les principales marques, les saveurs populaires, la teneur en nicotine, les prix moyens, les taux de croissance et les autres caractéristiques relatives au marché pour les produits vendus au Canada et à recueillir de l'information sur les détaillants, les fabricants, les distributeurs et les importateurs. L'entrepreneur devra également décrire les répercussions sur le marché des interventions législatives relatives au vapotage réalisées par certaines provinces. Les répercussions sur le marché comprennent la taille générale du marché avant et après les changements apportés aux règlements et au processus d'imposition et les changements au sein de la chaîne de distribution au détail des produits de vapotage dans ces marchés. Voir l'annexe A pour un résumé des interventions provinciales liées aux produits de vapotage.

##### 2.2 Objectifs de l'exigence

Une fois terminé, le projet fournira à Santé Canada une estimation robuste du marché du vapotage au Canada. L'entrepreneur devra fournir des données sur le marché des produits de vapotage qui sont vendus aux grandes chaînes de vente au détail, aux dépanneurs indépendants, aux boutiques de vapotage, en ligne et à d'autres lieux de vente au besoin. L'étude permettra à Santé Canada de comprendre le marché des produits de vapotage au Canada et l'aidera à s'acquitter de son mandat prévu par la *Loi sur le tabac et les produits de vapotage* (LTPV).

##### 2.3 Contexte et portée particulière au besoin

Divers organismes fédéraux et provinciaux réglementent les produits de vapotage au Canada. En mai 2018, le Parlement a adopté la LTPV, qui établit un cadre réglementaire fédéral pour la fabrication, l'étiquetage, la promotion et la vente de produits de vapotage au Canada. Depuis, plusieurs provinces ont appliqué des règlements relatifs au vapotage pour les produits assujettis à la LTPV. Plusieurs de ces règlements énoncent des restrictions relatives aux saveurs et des seuils de teneur en nicotine et abordent l'imposition de ces produits. Par conséquent, ces règlements ont une incidence directe sur le marché existant. Un résumé des mesures provinciales qui ont été prises est joint en annexe.

Les détaillants visés par l'analyse comprennent les grandes chaînes, les dépanneurs indépendants (y compris les stations d'essence), les boutiques de vapotage, les autres établissements spécialisés (p. ex. les boutiques de vente d'accessoires de consommation de produits de vapotage et cannabis, les cafés de vapotage) et les détaillants en ligne. L'entrepreneur devra également fournir une estimation du nombre de détaillants, par catégorie, menant des activités au Canada, y compris une estimation par province.



Les travaux porteront également sur l'analyse de la chaîne d'approvisionnement des produits de vapotage en provenance de l'étranger et au sein du marché canadien. Cela comprend l'établissement d'estimations relativement au nombre de fabricants des divers produits et la détermination de la taille des entreprises (petites, moyennes et grandes entreprises). L'analyse de la chaîne d'approvisionnement comprendra également les ingrédients des substances de vapotage et les dispositifs de vapotage.

Les produits qui devront figurer dans le rapport comprennent les dispositifs de vapotage à système ouvert (système de type réservoir) et les dispositifs de vapotage à système fermé ou réutilisables, les dispositifs de vapotage, les stylos de vapotage, les dispositifs de vapotage jetables, les similibigarettes, les dispositifs configurables, les réservoirs, les cartouches, les capsules, les cartomiseurs, les clearomiseurs, les atomiseurs, les contenants de liquide de vapotage ainsi que d'autres types de substances utilisées pour le vapotage, y compris les liquides sans nicotine et les autres types de substances vapotées, à l'exclusion du cannabis et du tabac.

L'entrepreneur devra également répondre à des questions sur divers autres attributs et caractéristiques du marché de vapotage au Canada, à savoir : les arômes les plus populaires, les tendances en matière de technologie, l'emballage et les éléments liés à l'étiquetage.

## 2.4 Principales hypothèses

- Les données sur le marché devront avoir fait l'objet de recherches approfondies, être validées et fournir une estimation raisonnable du marché du vapotage au Canada.
- Les données devront représenter au moins une estimation plausible pour l'ensemble de l'année 2023 (étant entendu que l'étude aura lieu sur le terrain au cours de l'année 2023).
- Il est établi que les chercheurs peuvent avoir un accès physique limité à certains établissements en fonction de la situation actuelle liée à la pandémie de COVID-19. Des efforts raisonnables doivent être déployés pour surmonter ces limites tout en évitant d'exposer les entrepreneurs ou le grand public à un risque.
- Idéalement, les données sur les tendances de croissance devraient couvrir la période passée la plus longue possible (à partir de 2011) et inclure des prévisions pour les cinq années à venir, de 2023 à 2028.

## 3. Exigences

### 3.1 Tâches, activités, produits à livrer et jalons

L'entrepreneur doit effectuer les tâches ci-dessous et fournir les produits livrables indiqués dans les délais prescrits.

Tâche	Produit livrable	Achèvement des tâches
1. Établir une méthode et un calendrier qui seront approuvés par le chargé de projet.	Méthode	Dans les deux semaines suivant l'attribution du contrat
2. Analyser les travaux de recherche existants fournis par le chargé de projet afin de déterminer les sites de travail sur le terrain, les sources de renseignement possibles et le contexte de l'étude de marché.	Notes de recherche	Dans les trois semaines suivant l'attribution du contrat
2. Avec l'assistance du chargé de projet, recenser les éventuels détaillants en ligne établis au Canada pour l'étude de marché en ligne.	Sites	Dans les cinq semaines suivant l'attribution du contrat
3. Effectuer des travaux de recherche en ligne afin de produire une estimation de la présence physique concrète et de la	Étude de marché (a)	Dans les sept semaines suivant l'attribution du contrat



Tâche	Produit livrable	Achèvement des tâches
<p>présence en ligne des détaillants qui vendent actuellement des produits de vapotage aux consommateurs canadiens. Déterminer le nombre de magasins physiques se recoupant avec une présence en ligne (c.-à-d. quel % des détaillants en ligne possèdent également un magasin physique). Effectuer une étude pour produire une estimation du nombre total de produits vendus, regroupés selon la filière de vente et le type de produit, comme il a été préétabli dans l'énoncé des travaux et dans la version définitive de la méthode. Mener de la recherche pour déterminer une estimation des entreprises qui mélangent leurs propres produits de vapotage à l'interne. Mener de la recherche pour déterminer une estimation des détaillants qui vendent leurs propres marques ayant été confiées à d'autres fabricants.</p>		
<p>4. Effectuer une recherche en ligne auprès d'au moins 25 sites de détaillants en ligne. Lorsque possible, la priorité devrait être accordée aux sites provinciaux. L'étude visera à recueillir des données à l'appui de la portée de l'énoncé des travaux et de la version définitive de la méthode, ainsi que des renseignements sur les attributs observables du marché en ligne.</p>	Étude de marché (b)	Dans les huit semaines suivant l'attribution du contrat
<p>5. Mener une recherche sur le terrain, y compris des entrevues avec au moins 80 propriétaires de magasins, cinq autres (distribués dans la chaîne d'approvisionnement) qui font partie de la chaîne d'approvisionnement en tant que fabricants, distributeurs, importateurs, propriétaires d'entreprise (marque) et, si possible, fournisseurs étrangers. Mener au moins 30 vérifications dans les magasins pour déterminer les produits disponibles sur les tablettes. Au moins deux vérifications dans les magasins devraient être menées par province dans leur méthode. Les magasins visités devraient représenter un échantillon représentatif du marché canadien et des marchés provinciaux. Mener de la recherche dans ces magasins physiques pour identifier et quantifier les chaînes d'approvisionnement et les distributeurs, importateurs et fournisseurs étrangers des grandes marques. Identifier la gamme de produits vendus dans différentes</p>		Dans les quatorze semaines suivant l'attribution du contrat



Tâche	Produit livrable	Achèvement des tâches
<p>sources ainsi que les autres attributs liés à l'énoncé des travaux et de la méthode prédéterminée.</p> <p>Effectuer des travaux de recherche en magasin à l'appui de la méthode afin de déterminer la taille et la composition du marché de vapotage.</p> <p>Les marchés mesurés devraient inclure le marché en ligne ainsi que les magasins physiques, y compris ceux indiqués dans la portée de l'énoncé des travaux.</p>		
<p>6. Rédiger un rapport, qui doit comprendre au moins les éléments suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Taille et composition estimées du marché canadien des produits de vapotage et estimations relatives aux marques les plus vendues (volume et valeur). Familles de marques et sous-marques les plus vendues. Les marchés mesurés doivent être divisés en sous-groupes de détaillants.</li><li>• Taille estimée des marchés provinciaux et de la chaîne de distribution du marché dans ces provinces. Analyse des répercussions sur le marché des différents règlements provinciaux (incidence sur la taille, chaîne de distribution, saveurs, teneur en nicotine, etc.)</li><li>• Sous-éléments du marché de la cigarette électronique (volume, valeur) classés selon les catégories de produit de vapotage préétablies</li><li>• Profils des liquides – y compris la répartition des parts du marché des capsules et des bouteilles, en ce qui concerne les produits sans nicotine, les produits contenant de la nicotine, les sels de nicotine, la concentration de nicotine et d'autres substances vapotées (à l'exclusion du tabac et du cannabis); analyse des profils des arômes, arômes les plus populaires</li><li>• Prix moyens des produits de vapotage et prix détaillés pour les produits vérifiés</li><li>• Aperçu général du marché et des tendances en fonction des entrevues avec des intervenants clés du secteur</li></ul>	<p>Synthèse, analyse et ébauche du rapport</p>	<p>Dans les seize semaines suivant l'attribution du contrat</p>



Tâche	Produit livrable	Achèvement des tâches
(distributeurs, chaîne d'approvisionnement, dirigeants de société, importateurs, exportateurs étrangers). Les tendances du marché comprennent les préférences des consommateurs en matière de dispositifs, d'arômes, de concentration en nicotine, de sels de nicotine, de technologie, de caractéristiques des produits, des liquides à vapoter pour les systèmes ouverts avancés comparativement aux capsules et les systèmes fermés avancés ainsi que la composition du liquide de vapotage (p. ex. propylène glycol ou glycérine, biologique, source préférée). Les tendances doivent également traiter de l'innovation en matière de produits. <ul style="list-style-type: none"> <li>Évaluation de la façon dont les règlements provinciaux et les changements apportés au processus d'imposition liés aux produits de vapotage ont touché le marché.</li> </ul>		
8. Mettre au point le rapport final sur les conclusions à l'intention de Santé Canada.	Rapport final	Dans les vingt semaines suivant l'attribution du contrat

### 3.2 Spécifications et normes

Toute la collecte de données doit être conforme aux règles de confidentialité en vigueur au sein du gouvernement du Canada.

### 3.3 Environnement technique, opérationnel et organisationnel

Le rapport final doit être fourni en MS Word et les données recueillies dans le cadre de l'étude sur le terrain doivent être présentées dans des feuilles de calcul MS Excel. Toutes les données recueillies seront consignées dans des lignes distinctes. Tous les livrables seront en anglais.

### 3.4 Méthode et source d'acceptation

Tous les produits livrés et les services rendus dans le cadre d'un contrat doivent être inspectés par le responsable du projet. Le chargé de projet a le droit de rejeter tout produit ou service jugé non satisfaisant ou d'en exiger la rectification avant d'en autoriser le paiement. Le chargé de projet doit examiner les produits livrés dans un délai de dix jours ouvrables et demander les modifications ou améliorations nécessaires à l'entrepreneur, qui doit les apporter dans un délai de cinq jours ouvrables.

### 3.5 Exigences en matière de rapports

L'entrepreneur doit présenter un courriel hebdomadaire en y joignant un rapport d'étape (MS Word) au chargé de projet de Santé Canada, où figurent les réalisations et les questions en suspens pour la période considérée, ainsi que les prochaines étapes.



### **3.6 Procédure de contrôle de la gestion du projet**

Le chargé de projet doit s'assurer que le contrat est réalisé dans les délais prévus, selon les limites du budget et avec une qualité acceptable (présentation de rapports d'étape, analyse des options, etc.). L'entrepreneur peut être convoqué à une conférence téléphonique ou à une vidéoconférence. L'entrepreneur doit assister aux réunions d'examen de l'avancement des travaux, au besoin, et cerner les problèmes qui pourraient avoir des répercussions sur le calendrier, le budget ou la qualité. Le chargé de projet :

- examiner les rapports d'étape et s'assurer que le projet progresse; examiner la méthodologie pour s'assurer que les objectifs de livraison appropriés sont respectés;
- travailler en étroite collaboration avec l'entrepreneur pour mettre au point la méthodologie en fonction de l'étude en ligne et du travail sur le terrain;
- être accessible pour l'entrepreneur afin de traiter de toute situation qui pourrait entraver l'avancement du projet ou modifier le budget, et aider à y remédier de la manière appropriée;
- examiner les versions préliminaires des produits à livrer afin de veiller à ce qu'ils soient d'une qualité acceptable.

## **4 Renseignements supplémentaires**

### **4.1 Obligations du Canada**

L'entrepreneur doit avoir accès aux responsables indiqués au paragraphe 3.1 ou à leurs délégués. L'entrepreneur doit pouvoir consulter tout rapport public pertinent (non classifié) sur le sujet qui ne contient pas de renseignements exclusifs ou qui n'est pas assujéti à des limitations en vertu des règles en vigueur sur le partage de la propriété intellectuelle.

### **4.2 Obligations de l'entrepreneur**

Outre les obligations présentées à l'article 2 du présent énoncé des travaux, l'entrepreneur doit utiliser son propre matériel et ses propres logiciels pour l'exécution des travaux.

### **4.3 Lieu du travail, emplacement des travaux et lieu de livraison**

Les travaux seront effectués hors des bureaux du Ministère, soit dans les locaux de l'entrepreneur, soit sur les sites d'étude, selon ce qui est établi dans la proposition de l'entrepreneur. Le personnel affecté à un contrat consécutif à la présente demande de propositions (DP) doit être prêt à travailler en contact étroit et fréquent avec le chargé de projet et d'autres membres du personnel du Ministère.

### **4.4 Langue de travail**

La langue de travail est l'anglais et tous les produits à livrer doivent être rédigés en anglais.

### **4.5 Frais de déplacement et de subsistance**

Aucuns frais de déplacement et de subsistance ne sont associés à ce projet.





ANNEXE « B »

LISTE DE VÉRIFICATION DES EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ



Government of Canada / Gouvernement du Canada

Contract Number / Numéro du contrat <b>1000253085</b>
Security Classification / Classification de sécurité <b>UNCLASSIFIED</b>

SECURITY REQUIREMENTS CHECK LIST (SRCL)  
LISTE DE VÉRIFICATION DES EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ (LVERS)

PART A - CONTRACT INFORMATION / PARTIE A - INFORMATION CONTRACTUELLE		
1. Originating Government Department or Organization / Ministère ou organisme gouvernemental d'origine	Health Canada	2. Branch or Directorate / Direction générale ou Direction Tobacco Control Directorate
3. a) Subcontract Number / Numéro du contrat de sous-traitance	3. b) Name and Address of Subcontractor / Nom et adresse du sous-traitant	
4. Brief Description of Work / Brève description du travail Health Canada is seeking detailed information on the nicotine-based vaping products market in Canada and the provinces. The objective of this requirement is to have a Contractor collect, analyze and provide data on the estimated market size, top brands, popular flavours, nicotine content, average prices, growth rates and other market-based characteristics of the products of this market within Canada as well as gathering information on retailers, manufacturers, distributors and importers. The market analysis will also examine provincial markets including their overall market size and retail distribution of nicotine-based vaping products within those markets.		
5. a) Will the supplier require access to Controlled Goods? Le fournisseur aura-t-il accès à des marchandises contrôlées?		<input checked="" type="checkbox"/> No / Non <input type="checkbox"/> Yes / Oui
5. b) Will the supplier require access to unclassified military technical data subject to the provisions of the Technical Data Control Regulations? Le fournisseur aura-t-il accès à des données techniques militaires non classifiées qui sont assujetties aux dispositions du Règlement sur le contrôle des données techniques?		<input checked="" type="checkbox"/> No / Non <input type="checkbox"/> Yes / Oui
6. Indicate the type of access required / Indiquer le type d'accès requis		
6. a) Will the supplier and its employees require access to PROTECTED and/or CLASSIFIED information or assets? Le fournisseur ainsi que les employés auront-ils accès à des renseignements ou à des biens PROTÉGÉS et/ou CLASSIFIÉS? (Specify the level of access using the chart in Question 7. c) (Préciser le niveau d'accès en utilisant le tableau qui se trouve à la question 7. c)		<input checked="" type="checkbox"/> No / Non <input type="checkbox"/> Yes / Oui
6. b) Will the supplier and its employees (e.g. cleaners, maintenance personnel) require access to restricted access areas? No access to PROTECTED and/or CLASSIFIED information or assets is permitted. Le fournisseur et ses employés (p. ex. nettoyeurs, personnel d'entretien) auront-ils accès à des zones d'accès restreintes? L'accès à des renseignements ou à des biens PROTÉGÉS et/ou CLASSIFIÉS n'est pas autorisé.		<input checked="" type="checkbox"/> No / Non <input type="checkbox"/> Yes / Oui
6. c) Is this a commercial courier or delivery requirement with no overnight storage? S'agit-il d'un contrat de messagerie ou de livraison commerciale sans entreposage de nuit?		<input checked="" type="checkbox"/> No / Non <input type="checkbox"/> Yes / Oui
7. a) Indicate the type of information that the supplier will be required to access / Indiquer le type d'information auquel le fournisseur devra avoir accès		
Canada <input type="checkbox"/>	NATO / OTAN <input type="checkbox"/>	Foreign / Étranger <input type="checkbox"/>
7. b) Release restrictions / Restrictions relatives à la diffusion		
No release restrictions Aucune restriction relative à la diffusion <input type="checkbox"/>	All NATO countries Tous les pays de l'OTAN <input type="checkbox"/>	No release restrictions Aucune restriction relative à la diffusion <input type="checkbox"/>
Not releasable À ne pas diffuser <input type="checkbox"/>		
Restricted to: / Limité à: <input type="checkbox"/> Specify country(ies): / Préciser le(s) pays:	Restricted to: / Limité à: <input type="checkbox"/> Specify country(ies): / Préciser le(s) pays:	Restricted to: / Limité à: <input type="checkbox"/> Specify country(ies): / Préciser le(s) pays:
7. c) Level of information / Niveau d'information		
PROTECTED A PROTÉGÉ A <input type="checkbox"/>	NATO UNCLASSIFIED NATO NON CLASSIFIÉ <input type="checkbox"/>	PROTECTED A PROTÉGÉ A <input type="checkbox"/>
PROTECTED B PROTÉGÉ B <input type="checkbox"/>	NATO RESTRICTED NATO DIFFUSION RESTREINTE <input type="checkbox"/>	PROTECTED B PROTÉGÉ B <input type="checkbox"/>
PROTECTED C PROTÉGÉ C <input type="checkbox"/>	NATO CONFIDENTIAL NATO CONFIDENTIEL <input type="checkbox"/>	PROTECTED C PROTÉGÉ C <input type="checkbox"/>
CONFIDENTIAL CONFIDENTIEL <input type="checkbox"/>	NATO SECRET NATO SECRET <input type="checkbox"/>	CONFIDENTIAL CONFIDENTIEL <input type="checkbox"/>
SECRET SECRET <input type="checkbox"/>	COSMIC TOP SECRET COSMIC TRÈS SECRET <input type="checkbox"/>	SECRET SECRET <input type="checkbox"/>
TOP SECRET TRÈS SECRET <input type="checkbox"/>		TOP SECRET TRÈS SECRET <input type="checkbox"/>
TOP SECRET (SIGINT) TRÈS SECRET (SIGINT) <input type="checkbox"/>		TOP SECRET (SIGINT) TRÈS SECRET (SIGINT) <input type="checkbox"/>

TBS/SCT 350-103(2004/12)

Security Classification / Classification de sécurité <b>UNCLASSIFIED</b>
---





Contract Number / Numéro du contrat <b>1000253085</b>
Security Classification / Classification de sécurité <b>UNCLASSIFIED</b>

**PART A (continued) / PARTIE A (suite)**

8. Will the supplier require access to PROTECTED and/or CLASSIFIED COMSEC information or assets?  
Le fournisseur aura-t-il accès à des renseignements ou à des biens COMSEC désignés PROTÉGÉS et/ou CLASSIFIÉS?  No / Non  Yes / Oui  
If Yes, indicate the level of sensitivity:  
Dans l'affirmative, indiquer le niveau de sensibilité :

9. Will the supplier require access to extremely sensitive INFOSEC information or assets?  
Le fournisseur aura-t-il accès à des renseignements ou à des biens INFOSEC de nature extrêmement délicate?  No / Non  Yes / Oui  
Short Title(s) of material / Titre(s) abrégé(s) du matériel :  
Document Number / Numéro du document :

**PART B - PERSONNEL (SUPPLIER) / PARTIE B - PERSONNEL (FOURNISSEUR)**

10. a) Personnel security screening level required / Niveau de contrôle de la sécurité du personnel requis

<input type="checkbox"/> RELIABILITY STATUS COTE DE FIABILITÉ	<input type="checkbox"/> CONFIDENTIAL CONFIDENTIEL	<input type="checkbox"/> SECRET SECRET	<input type="checkbox"/> TOP SECRET TRÈS SECRET
<input type="checkbox"/> TOP SECRET- SIGINT TRÈS SECRET - SIGINT	<input type="checkbox"/> NATO CONFIDENTIAL NATO CONFIDENTIEL	<input type="checkbox"/> NATO SECRET NATO SECRET	<input type="checkbox"/> COSMIC TOP SECRET COSMIC TRÈS SECRET
<input type="checkbox"/> SITE ACCESS ACCÈS AUX EMPLACEMENTS	Special comments: Commentaires spéciaux : _____		

NOTE: If multiple levels of screening are identified, a Security Classification Guide must be provided.  
REMARQUE : Si plusieurs niveaux de contrôle de sécurité sont requis, un guide de classification de la sécurité doit être fourni.

10. b) May unscreened personnel be used for portions of the work?  
Du personnel sans autorisation sécuritaire peut-il se voir confier des parties du travail?  No / Non  Yes / Oui  
If Yes, will unscreened personnel be escorted?  
Dans l'affirmative, le personnel en question sera-t-il escorté?  No / Non  Yes / Oui

**PART C - SAFEGUARDS (SUPPLIER) / PARTIE C - MESURES DE PROTECTION (FOURNISSEUR)**

**INFORMATION / ASSETS / RENSEIGNEMENTS / BIENS**

11. a) Will the supplier be required to receive and store PROTECTED and/or CLASSIFIED information or assets on its site or premises?  
Le fournisseur sera-t-il tenu de recevoir et d'entreposer sur place des renseignements ou des biens PROTÉGÉS et/ou CLASSIFIÉS?  No / Non  Yes / Oui

11. b) Will the supplier be required to safeguard COMSEC information or assets?  
Le fournisseur sera-t-il tenu de protéger des renseignements ou des biens COMSEC?  No / Non  Yes / Oui

**PRODUCTION**

11. c) Will the production (manufacture, and/or repair and/or modification) of PROTECTED and/or CLASSIFIED material or equipment occur at the supplier's site or premises?  
Les installations du fournisseur serviront-elles à la production (fabrication et/ou réparation et/ou modification) de matériel PROTÉGÉ et/ou CLASSIFIÉ?  No / Non  Yes / Oui

**INFORMATION TECHNOLOGY (IT) MEDIA / SUPPORT RELATIF À LA TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION (TI)**

11. d) Will the supplier be required to use its IT systems to electronically process, produce or store PROTECTED and/or CLASSIFIED information or data?  
Le fournisseur sera-t-il tenu d'utiliser ses propres systèmes informatiques pour traiter, produire ou stocker électroniquement des renseignements ou des données PROTÉGÉS et/ou CLASSIFIÉS?  No / Non  Yes / Oui

11. e) Will there be an electronic link between the supplier's IT systems and the government department or agency?  
Disposera-t-on d'un lien électronique entre le système informatique du fournisseur et celui du ministère ou de l'agence gouvernementale?  No / Non  Yes / Oui



Contract Number / Numéro du contrat <b>1000253085</b>
Security Classification / Classification de sécurité <b>UNCLASSIFIED</b>

**PART C - (continued) / PARTIE C - (suite)**

For users completing the form manually use the summary chart below to indicate the category(ies) and level(s) of safeguarding required at the supplier's site(s) or premises.  
Les utilisateurs qui remplissent le formulaire manuellement doivent utiliser le tableau récapitulatif ci-dessous pour indiquer, pour chaque catégorie, les niveaux de sauvegarde requis aux installations du fournisseur.

For users completing the form online (via the Internet), the summary chart is automatically populated by your responses to previous questions.  
Dans le cas des utilisateurs qui remplissent le formulaire en ligne (par Internet), les réponses aux questions précédentes sont automatiquement saisies dans le tableau récapitulatif.

**SUMMARY CHART / TABLEAU RÉCAPITULATIF**

Category Catégorie	PROTECTED PROTÉGÉ			CLASSIFIED CLASSIFIÉ			NATO				COMSEC					
	A	B	C	CONFIDENTIAL CONFIDENTIEL	SECRET	TOP SECRET TRÈS SECRET	NATO RESTRICTED NATO DIFFUSION RESTREINTE	NATO CONFIDENTIAL NATO CONFIDENTIEL	NATO SECRET	COSMIC TOP SECRET COSMIC TRÈS SECRET	PROTECTED PROTÉGÉ			CONFIDENTIAL	SECRET	TOP SECRET TRÈS SECRET
											A	B	C			
Information / Assets Renseignements / Biens Production																
IT Media / Support TI																
IT Link / Lien électronique																

12. a) Is the description of the work contained within this SRCL PROTECTED and/or CLASSIFIED?  
La description du travail visé par la présente LVERS est-elle de nature PROTÉGÉE et/ou CLASSIFIÉE?  No / Non  Yes / Oui

If Yes, classify this form by annotating the top and bottom in the area entitled "Security Classification".  
Dans l'affirmative, classifiez le présent formulaire en indiquant le niveau de sécurité dans la case intitulée « Classification de sécurité » au haut et au bas du formulaire.

12. b) Will the documentation attached to this SRCL be PROTECTED and/or CLASSIFIED?  
La documentation associée à la présente LVERS sera-t-elle PROTÉGÉE et/ou CLASSIFIÉE?  No / Non  Yes / Oui

If Yes, classify this form by annotating the top and bottom in the area entitled "Security Classification" and indicate with attachments (e.g. SECRET with Attachments).  
Dans l'affirmative, classifiez le présent formulaire en indiquant le niveau de sécurité dans la case intitulée « Classification de sécurité » au haut et au bas du formulaire et indiquez qu'il y a des pièces jointes (p. ex. SECRET avec des pièces jointes).



Contract Number / Numéro du contrat <b>1000253085</b>
Security Classification / Classification de sécurité <b>UNCLASSIFIED</b>

**PART D - AUTHORIZATION / PARTIE D - AUTORISATION**

13. Organization Project Authority / Chargé de projet de l'organisme			
Name (print) - Nom (en lettres moulées) Suneil Malik	Title - Titre Director	Signature Malik, Suneil	<small>Digitally signed by Malik, Suneil DN: cn=Suneil.Malik, o=Government of Canada, ou=Public Health Agency of Canada, email=Suneil.Malik@hc-sc.gc.ca</small>
Telephone No. - N° de téléphone 613-324-4034	Facsimile No. - N° de télécopieur	E-mail address - Adresse courriel suneil.malik@hc-sc.gc.ca	Date September 26, 2023
14. Organization Security Authority / Responsable de la sécurité de l'organisme			
Name (print) - Nom (en lettres moulées) Connor Turner	Title - Titre SC	Signature Turner, Connor	<small>Digitally signed by Turner, Connor DN: cn=Connor.Turner, o=Government of Canada, ou=Public Health Agency of Canada, email=Connor.Turner@hc-sc.gc.ca</small>
Telephone No. - N° de téléphone 3435725984	Facsimile No. - N° de télécopieur	E-mail address - Adresse courriel connor.turner@hc-sc.gc.ca	Date 2023-10-06
15. Are there additional instructions (e.g. Security Guide, Security Classification Guide) attached? Des instructions supplémentaires (p. ex. Guide de sécurité, Guide de classification de la sécurité) sont-elles jointes?			
			<input type="checkbox"/> No / <input type="checkbox"/> Yes Non / Oui
16. Procurement Officer / Agent d'approvisionnement			
Name (print) - Nom (en lettres moulées)	Title - Titre	Signature	
Telephone No. - N° de téléphone	Facsimile No. - N° de télécopieur	E-mail address - Adresse courriel	Date
17. Contracting Security Authority / Autorité contractante en matière de sécurité			
Name (print) - Nom (en lettres moulées)	Title - Titre	Signature Turner, Connor	<small>Digitally signed by Turner, Connor DN: cn=Connor.Turner, o=Government of Canada, ou=Public Health Agency of Canada, email=Connor.Turner@hc-sc.gc.ca</small>
Telephone No. - N° de téléphone	Facsimile No. - N° de télécopieur	E-mail address - Adresse courriel	Date